

**Publication de l'édition 2024
de l'Observatoire ACN de la filière de la Confiance Numérique :
encore une très forte année de croissance pour la filière
(+9,6 % de son chiffre d'affaires en 2023)**

L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) vient de publier l'édition 2024 de son Observatoire. Cet outil présente, chaque année, les statistiques économiques du secteur de la confiance numérique, nombre d'entreprises, chiffre d'affaires, croissance, salariés, mouvements de fusion-acquisition, levées de fonds, tendances de marché, ainsi que les tendances réglementaires et technologiques.

L'année 2023, se caractérise par une croissance robuste réalisée dans le secteur (+ 9,6% du chiffre d'affaires) portant le chiffre d'affaires de la filière en France à 19 milliards d'euros, généré par plus de 89000 salariés.

Les PME du secteur continuent leur montée en puissance, permettant ainsi à cet écosystème de poursuivre son évolution. Les tendances structurelles solides de la filière et la vitalité de notre secteur, soulignent la place non-négligeable que doit prendre la confiance numérique dans la société.

« L'année 2023 est le résultat de l'excellente progression que poursuit la filière, qu'il s'agisse de l'identité numérique, de cybersécurité ou d'IA de confiance. Les réponses apportées par notre filière aux défis de protection, de résilience et de souveraineté numérique témoignent de sa capacité d'innovation afin de maîtriser les technologies essentielles à notre souveraineté. Nous disposons d'atouts considérables, d'expertises humaines et techniques reconnues mondialement : ne nous laissons pas distancer. L'ACN, en tant que porte-drapeau de la filière de la confiance numérique, a pour mission d'assurer que notre secteur joue, dans ce paysage en mutation rapide, son rôle fondamental au service de la souveraineté numérique nationale et de l'autonomie stratégique européenne. A l'heure où le Parlement s'apprête à transposer la directive NIS2, tous les secteurs auront besoin des compétences de notre filière pour se sécuriser et la filière est à pied d'œuvre pour les aider dans cette démarche » **indique Daniel Le Coquic, Président de l'ACN.**

« Nous nous réjouissons de la publication de l'Observatoire de la Confiance Numérique par l'ACN. Grâce à la qualité et à l'exhaustivité de ses analyses, l'Observatoire de la confiance numérique s'affirme désormais comme un outil de pilotage stratégique indispensable pour la filière technologique française. La croissance remarquable du marché témoigne de l'importance cruciale de la confiance numérique dans l'essor de notre secteur. » **ajoute Olivier Vallet, Président Directeur-Général de Docaposte.**

L'Observatoire ACN de la filière de la Confiance Numérique constitue le document de référence regroupant les différentes évolutions et perspectives de ce secteur, composé notamment de l'identité numérique, de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle de confiance. **La filière s'est**

illustrée, en 2023, comme stratégique et créatrice de valeur (9 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2023) avec un potentiel de **croissance durablement supérieur** à celui de toutes les autres industries françaises : **8% de croissance moyenne entre 2018 et 2023**, malgré une année 2020 touchée par la crise COVID, 31,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans le monde par la filière française et 5,7 milliards d'euros de CA à l'exportation.

Cette dynamique s'appuie sur des tendances durables (dont notamment la transformation numérique, la poursuite de la migration des données dans le cloud, l'augmentation continue des cyberattaques ainsi qu'une prise de conscience de la nécessité de maîtriser notre avenir grâce aux solutions de confiance numérique) **et devrait se maintenir sur plusieurs années.**

Croissance						
Segments	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Confiance numérique	8,2 %	8,5 %	3,6 %	7,3 %	11,3 %	9,6 %
Produits cyber	13,9 %	14,0 %	10,9 %	8,8 %	12,6 %	11,1 %
Services cyber	9,9 %	10,3 %	5,8 %	8,9 %	10,3 %	8,6 %
Sécurité Numérique	4,7 %	4,8 %	-1,7 %	5,2 %	11 %	8,9 %
PIB*	1,9 %	1,8 %	-7,8 %	6,8 %	2,5 %	0,9 %

Une année dynamique pour les levées de fond !

Signe de l'attractivité de la filière, **les levées de fonds des startups de la Confiance Numérique ont continué de voir leur nombre et leur montant croître de manière exponentielle** sur les six dernières années. Ces trois dernières années ont été particulièrement représentatives : 321 millions d'euros pour Ledger en 2021, 100 millions d'euros pour Chapsvision en 2022, et de nouveau Ledger et ChapsVision pour 190 millions d'euros 2023. **Depuis janvier 2024, 7 opérations ont été réalisées pour un montant de 94 millions d'euros.**

Cette position qu'occupent la filière et la France sont d'autant plus significatives que le montant total levé par le secteur européen de la cybersécurité a baissé de 42 % en 2023. Cette tendance à la baisse, à laquelle la France fait exception, est également observée aux États-Unis et en Israël.

L'émergence d'un marché des PME/TPE/Petites collectivités

L'Observatoire relève que l'Etat, les Opérateurs d'Importance Vitale (OIV) et les grandes entreprises (hors OIV) **représentent près de 80% du marché des grandes entreprises de la filière.** Ces grandes entreprises fournisseurs de solutions de confiance représentent 54% du chiffre d'affaires de la filière en France en 2023 (72% si l'on inclut les activités réalisées hors de France). On retrouve donc ici les grands marchés traditionnels autours desquels la filière s'est construite : Etat, OIV et grands comptes privés.

A contrario, **l'Etat et les OIV ne représentent que 20% du marché des PME et TPE de la filière.** Ce sont les grandes entreprises (33%), les PME / TPE (26%) et les collectivités locales (20%) qui représentent l'essentiel du marché et des perspectives de croissance pour les PME et TPE fournisseurs de solutions de confiance en France.

La filière s'attend à ce que ce mouvement s'amplifie, notamment du fait de l'entrée en vigueur des exigences liées à la transposition en cours de la directive NIS2, qui s'appliqueront à un grand nombre d'entités publiques et privées afin d'augmenter leur niveau de protection et de résilience.

Une filière au cœur des enjeux stratégiques de souveraineté numérique

Les notions de **souveraineté numérique nationale** et **d'autonomie stratégique française et européenne** restent au cœur des enjeux et continuent d'être portées par les autorités publiques françaises et européennes afin de **renforcer la sécurité et la résilience des usages numériques**.

La transformation numérique continue de s'opérer au sein de l'UE. Les nouveaux risques qui découlent des nouveaux usages amènent les institutions européennes et les Etats membres à réfléchir aux moyens d'adapter notre arsenal législatif à ses évolutions et de permettre à l'Union européenne d'avoir la maîtrise de son avenir numérique. **L'année 2024 est une année charnière du point de vue institutionnel en Europe** et est marquée notamment par le renouvellement du Parlement et de la Commission européenne.

L'ACN a publié, en vue de ces élections un document rassemblant les priorités de la filière de la confiance numérique (document disponible sur www.confiance-numerique.fr) et plaidant notamment pour la mise en place d'un *Buy European Trust Act* afin de parachever le marché unique du numérique de confiance qu'elle appelle de ses vœux.

La transition écologique dans la filière

Enfin, dans le cadre de cette **édition 2024 de l'Observatoire ACN de la Confiance Numérique**, nous avons souhaité apporter des **éléments d'éclairage quantitatifs et qualitatifs sur la réalité de la transition écologique dans notre secteur**.

Les entreprises de la filière sont majoritairement conscientes de la nécessité d'agir pour limiter l'empreinte carbone de leurs activités et l'Observatoire ACN 2024 se propose de quantifier ce phénomène de manière durable. Ainsi, il révèle que 64% des entreprises de la filière considèrent que ce sujet est une priorité et la filière consacre environ 2% de son chiffre d'affaires dans ce domaine.

Une filière désormais dotée d'un syndicat professionnel dédié : l'ACN

La filière de la confiance numérique dispose donc de tous les atouts (des leaders mondiaux, de nombreuses PME et des start up agiles et dynamiques, de l'innovation, des centres de recherche d'excellence) pour jouer un rôle majeur dans la maîtrise de l'avenir numérique de notre pays.

L'Observatoire ACN de la Confiance Numérique démontre, année après année, que les tendances structurelles sont bien orientées pour de nombreuses années. Parallèlement, la menace cyber ne cesse d'augmenter, ainsi que la conflictualité dans la sphère géostratégique. Le besoin de confiance numérique n'a jamais été aussi fort.

La réponse à ces enjeux qui nous font face ne peut être que collective.

Il appartient à notre secteur de s'organiser, d'apprendre à penser et à agir en commun et en tant qu'unique syndicat professionnel de la filière, l'ACN s'emploie en France à être le creuset de ces synergies.

A propos de l'ACN :

L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) est le syndicat professionnel qui représente les entreprises du secteur de la confiance numérique notamment celles de la cybersécurité, de l'identité numérique, et de l'Intelligence Artificielle de confiance. La France dispose dans ce domaine d'un tissu industriel très performant et d'une excellence internationalement reconnue grâce à des leaders mondiaux, des PME, des ETI et aux différents acteurs dynamiques du secteur.

Selon l'Observatoire ACN de la Confiance Numérique 2024, le secteur emploie 89 000 personnes et pèse, en France, près de 19 milliards d'euros de chiffre d'affaires, en forte croissance (plus de 10% de croissance). L'ensemble des données économiques du secteur est disponible dans l'édition 2024 de cet Observatoire en téléchargement sur le site ACN (www.confiance-numerique.fr).

Les 120 entreprises membres de l'ACN (dont plus de 85% sont des start up/PME/ETI) représentent plus 80% du chiffre d'affaires du secteur. L'ACN est membre de la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication) du Campus Cyber et participe activement aux travaux du Comité Stratégique de Filière (CSF) Industries de Sécurité. Par ailleurs, l'ACN est également membre fondateur de l'ECSO (European CyberSecurity Organisation).